

# Saint-Thurien

## La lettre d'information de la municipalité

FÉVRIER 2019 - numéro 76

### EDITO

Pour cette nouvelle année, je vous souhaite bien entendu le meilleur à toutes et à tous. 2019 marque un moment important dans notre quotidien sur le territoire communautaire, avec le transfert de la compétence Eau et Assainissement à Quimperlé Communauté depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Un enjeu de taille préparé de longue date et suivi attentivement par Jean-Pierre Le Duigou. Ce transfert fait suite à celui de la compétence urbanisme. Désormais, les dossiers de la commune seront traités par la communauté d'agglomération dès que la carte communale aura été validée par le Préfet. Sur ces deux sujets, la dimension communautaire me paraît essentielle. Mais ce n'est pas tout : Quimperlé Communauté nous apporte un vrai appui dans l'élaboration de nos différents projets (fonds de concours, assistance...). Je ne peux que me féliciter de ce vrai partenariat au quotidien.  
Bonne année, Bloavez mad

Jean-Pierre Guilloré

Evit ar bloavezh nevez-mañ e hetan ar pep gwellañ d'an holl ac'hanoc'h, evel-just. 2019 a verk ur mare pouezus evit hor buhez pemdeziek er strollegezh, gant treuzkas ar gefridi Dour ha Yac'husaat da Gemperle Kumuniezh abaoe ar 1<sup>añ</sup> a viz Genver. Ur dra a bouez prientet pell amzer zo gant Jean-Pierre an Duigou hag heuliet aketus gantañ. Dont a ra an treuzkas-se da-heul hini ar c'hêraozañ. Bremañ ez eo ar gumuniezh tolpad a bledo gant teuliadoù ar gumun kerent ha ma vo bet gwirikaet kartenn ar gumun gant ar Prefed. Evit an daou graf-se e kav din ez eo pouezus ar pezh a vez graet gant ar gumuniezh. Met ouzhpenn zo : Kemperle Kumuniezh a zegas ur gwir harp deomp evit seveniñ hor raktresoù a bep seurt (skoazelloù argant, sikour...). Ne c'hallan nemet bezañ laouen gant ar gwir genlabour-se war ar pemdez. Bloavezh mat deoc'h

Jean-Pierre Guilloré

## Bilan et projets

Qui dit nouvelle année, dit cérémonie de vœux. Le maire, Jean-Pierre Guilloré, entouré des membres du conseil municipal et du conseil municipal des jeunes, n'a pas failli à la tradition et c'est devant un public bien fourni qu'il a dressé le bilan 2018 et annoncé les projets pour l'année.

En préambule, le maire a eu une pensée pour « tous ceux qui ont souffert durant cette année 2018, aux victimes des inondations dans l'Aude et à tous ceux qui ont laissé leur vie pour la Nation. Je n'oublierai pas non plus les « gilets jaunes » qui depuis le 21 octobre 2018 ont mis en avant les difficultés de bon nombre d'entre nous ; difficultés dont le Gouvernement ne semblait pas avoir connaissance. Je soutiens l'action des « gilets jaunes » mais en aucun cas la violence et les dégradations qui nuisent au mouvement. Le cahier de doléances disponible en mairie a été transmis ce jour à l'association des maires ruraux du Finistère qui se charge de le transmettre au Préfet et aux parlementaires ».

Dans le bilan de l'année passée, Jean-Pierre Guilloré a rappelé les principales animations, dont bien sûr les Rias en août qui ont attiré 3 à 4 000 personnes dans le bourg : «Très grand moment et grand merci aux bénévoles des associations, aux commerçants. Merci aussi aux agriculteurs qui, avec leurs tracteurs, ont sécurisé les accès au bourg, ont prêté leur terrain pour le parking...» Il a par ailleurs salué « le premier marché de Noël organisé par la Commission Animation de la Commune. A réitérer. »



Pour 2019, le maire a annoncé les principaux travaux : démolition de l'ancienne boulangerie, puis celle du château d'eau, sécurisation des entrées du bourg en commençant par la route de Scaër puis les autres entrées de bourg « en fonction du budget », entretien courant de la voirie, ravalement extérieur et peintures intérieures de l'école, restauration du lavoir et de la fontaine de Stang-Feunteun, étanchéité et révision de la toiture de l'église...

Après avoir remercié toutes les associations, « leurs bénévoles qui tout au long de l'année animent notre bourg », ainsi que le personnel communal, il a remis deux assiettes de la commune, l'une à Jean-François Duclos (voir page 3) et l'autre à un sportif bien connu de Saint Thurien, Philippe Thiec, pour son exploit sur le trail du Mont-Blanc : 101 km, de course, avec 6 500 m de dénivelé ! Il s'est classé 923<sup>e</sup>, sur 2 200 coureurs au départ, en 23 heures et 10 minutes. Chapeau !

## Une année en chiffres

POPULATION : 1 045 habitants - ETAT-CIVIL 2018 : 10 naissances (5 en 2017), 4 baptêmes, 5 mariages (1 en 2017) et 4 Pacs, 14 décès (7 en 2017)

URBANISME : 7 permis de construire accordés (dont 2 pour des constructions neuves) 11 déclarations préalables - 39 demandes de certificats d'urbanisme instruites.

## Etat-civil 2018

### Naissances :

Maya AUDEBERT, née le 1<sup>er</sup> avril  
 Ambre LE BIHAN, née le 29 avril  
 Tom CORNIC, né le 12 juin  
 Témael EMERY, né le 25 août  
 Emilia LE BOUEDEC, née le 10 septembre  
 Nuno LALLEMAND, né le 11 septembre  
 Louis PEINTUREAU, né le 24 septembre  
 Inès PENKERC'H, née le 3 novembre  
 Sacha GOMEZ, né le 16 novembre  
 Norah JOLIVET, née le 12 décembre

### Baptêmes républicains

Maëlyne CHEVALIER le 8 septembre  
 Ambre BOULAIRE le 22 septembre  
 Léa BOULAIRE le 22 septembre  
 Line BOULAIRE le 22 septembre

### Mariages :

Vadym COSPEREC et Emilie SELLIN  
 le 9 juin  
 Patrice BOVAL et Marie-Jeanne PARENT  
 le 7 juillet  
 Frédéric WUST et Céline BURGAUD le  
 13 juillet  
 Alexandre KERVRAN et Cindy LE ROUX  
 le 4 août  
 Florent CHEVALIER et Emilie LE FOLL le  
 8 septembre

### PACS :

Christophe HENAFF et Lénig DUGOU  
 le 13 avril  
 Fabien DARDOURI et Tiffany BESNARD  
 le 5 juin  
 Jean-Claude PIMONT et Odile HASCOAT  
 le 30 juin  
 Damien COADIC et Audrina SOARES  
 le 10 novembre

### Décès :

Téva MONSONNEC le 31 décembre  
 2017  
 Louise GUEGUEN épouse BARRE  
 le 10 février  
 Edmond DUCLOS le 24 février  
 Jean Yves LE QUERE le 28 février  
 Claudine LOSSOUARN le 20 avril  
 Pierre MILER le 17 juillet  
 Marine DURAND le 5 août  
 Adrien DERRIEN le 27 août  
 Jean-Pierre GAONAC'H le 13 septembre  
 Marie Louise GOURMELIN épouse LESLE  
 le 28 octobre  
 Joseph MILLER le 29 octobre  
 Nathalie PRIMA épouse DUFLEIT le 18  
 novembre  
 Jean-Jacques COLLARD le 19 novembre  
 Joseph ORVOEN le 22 novembre

## Travaux

### Conduite d'eau, réseau d'assainissement



Le réseau d'adduction en eau potable a été rénové sur 4 kilomètres sur la route des Salles, afin de stopper un nombre important de fuites au cours de ces dernières années. Sous maîtrise d'ouvrage de la société G2C Ingénierie (44), les travaux ont été réalisés par l'entreprise bannalécoise Traouen pour un montant TTC de 233 784,08 €. Les travaux ont été lancés en septembre 2018 et, à ce jour, il ne reste plus que les réfections de tranchées à réaliser.

En parallèle, un tronçon du réseau d'assainissement collectif, sur 150 mètres, entre Stang-Léo et Pont-Douar, a été rénové par la société Atec de Plerneuf (22), pour un coût de 18 588 € TTC.



### Eglise

Le clocher et la toiture de l'église ont été nettoyés en octobre dernier par l'entreprise Alain Macé de Plaine-Haute (22) pour un montant TTC de 18 420 €.

Ce nettoyage va permettre d'effectuer les réparations afin de pallier aux infiltrations d'eau dans l'édifice. Ces travaux d'étanchéité et de réfection de la toiture devraient être effectués cette année.



### Démolition

Après une mise en sécurité en octobre puis un désamiantage en janvier, la démolition de l'ancienne boulangerie devrait être effective à partir du 30 janvier. Le coût total des travaux, confiés à l'entreprise rédenoise Le Fer, est estimé à 45 000 €.

## Transfert de compétences

### Le service d'eau et d'assainissement est désormais communautaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les compétences eau et assainissement sont assurées par la Communauté d'agglomération. Après 5 ans de travail, les élus des 16 communes du pays de Quimperlé l'ont décidé dans un large consensus.

Explications avec Jean-Pierre Le Duigou, adjoint au maire en charge de l'environnement, l'eau, l'assainissement, les espaces verts, l'agriculture et l'économie.



#### Pourquoi ce transfert ?

La loi NOTRe impose le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement aux communautés d'agglomération. Sur notre territoire, le choix a été fait de devancer cette date car aux yeux de tous, l'eau est notre bien commun, chaque jour plus précieux. Il nous faut mettre tous les moyens pour

conserver, demain, une eau en quantité suffisante et d'une qualité irréprochable. C'est un défi collectif à l'échelle d'un territoire. C'est pourquoi les élus et les services des 16 communes et de Quimperlé Communauté travaillent depuis 2013 à la préparation de ce transfert qui est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

#### Qu'est-ce qui change ou qui va changer pour les Thuriennois ?

Concrètement, pour les usagers, peu de choses en fait. La priorité était en effet de maintenir un service de qualité sans répercussion sur le portefeuille du citoyen. Ainsi, les tarifs actuels sont maintenus pour les années 2019 et 2020. L'ambition à plus long terme est d'atteindre un tarif unique de l'eau sur l'ensemble du territoire en 2028. À cette date, quel que soit votre lieu d'habitation sur le territoire, l'eau coûtera donc le même prix alors qu'aujourd'hui, les écarts vont du simple au

double. En ce qui concerne l'assainissement collectif, compte tenu des écarts encore plus importants, le chemin sera un peu plus long puisque l'objectif est de proposer deux tarifs en 2028 - un pour les communes littorales et un pour les treize autres communes - en visant là aussi un tarif unique à terme.

Ce qu'il faut noter, c'est que pour l'utilisateur de Saint-Thurien, le prix de l'eau comme de l'assainissement s'orientera plutôt à la baisse après 2020.

#### Concrètement aujourd'hui, comment est organisé ce service ?

Les usagers du service d'eau, et, le cas échéant, d'assainissement, vont constater dans les mois qui viennent quelques modifications dans la gestion administrative de leur facturation qui iront dans le sens d'une simplification du service aux usagers. Chaque foyer a dû recevoir un courrier qui présente ces modifications.

Aujourd'hui, c'est un service client unique qui est mis en place pour tous les usagers de toutes les communes. Géographiquement, il est installé 16 boulevard de la Gare, à Quimperlé. Il est bien sûr ouvert au public et joignable par téléphone au 02 98 96 37 46 ou par mail : [eaux@quimperle-co.bzh](mailto:eaux@quimperle-co.bzh)

Un nouveau numéro de téléphone d'astreinte a été mis en service pour l'ensemble des usagers (06 38 72 13 27) pour tout souci technique.

N° d'astreinte service d'eau et assainissement :  
**06 38 72 13 27**

## Services municipaux

### J.F. Duclos a rejoint Quimperlé Co



Conséquence directe du transfert de la compétence eau et assainissement à Quimperlé Communauté, Jean-François Duclos, qui était en charge de la gestion du réseau d'eau, a intégré le service eau et assainissement de Quimperlé Communauté depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Arrivé le 15 mai 2008 à Saint-Thurien, en qualité d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe, puis promu adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe en 2012, ses missions étaient principalement la gestion du réseau d'eau, des stations et réservoir ainsi que l'entretien de la voirie, des espaces verts, des bâtiments. Il est désormais rattaché au secteur de Scaër du service communautaire (Scaër, Bannalec et Saint-Thurien).

## En bref

### DÉTECTEURS DE FUMÉE : ÉQUIPEZ-VOUS !

Le Service départemental d'incendie et de secours veut sensibiliser le public au risque d'incendie dans l'habitat et du danger des fumées, avec pour slogan : « la fumée tue, le détecteur sauve. »

Les détecteurs de fumée sont obligatoires depuis le 8 mars 2015. En savoir plus : [www.sdis29.fr](http://www.sdis29.fr)

### PESTICIDES : C'EST INTERDIT

L'achat, la détention et l'utilisation de pesticides sont interdits pour les particuliers depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour accompagner les changements de pratique, consulter le site [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)

### DES AIDES POUR ADAPTER LE LOGEMENT AU HANDICAP

Dans le cadre de l'aide à l'amélioration de l'habitat, une subvention peut être accordée pour l'adaptation des logements aux personnes en situation de handicap, pour une résidence principale et en fonction des ressources des propriétaires occupants.

Renseignements en mairie au 02 98 39 83 71

### ESPACE INFO ÉNERGIE : C'EST GRATUIT

Economie d'énergie, rénovation, changement de chauffage... L'espace Info Energie conseille et informe gratuitement.

Permanence le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois, de 13h30 à 16h30, au 33, place St Michel à Quimperlé. Contact (gratuit) au 08 05 20 32 05

Février

**Samedi 2** : Soirée « bœuf bourguignon » du Comité de Jumelage  
**Dimanche 3** : Taol Kurun  
**Dimanche 17** : Assemblée générale de la Société de Pêche (10h)  
**Mercredi 20** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge

Mars

**Samedi 2** : Après-midi costumée de l'Amicale Laïque (14 h)  
**Samedi 9** : Soirée organisée par l'US St Thurien  
**Dimanche 17** : Bourse aux livres, vinyls, BD, par l'association des commerçants  
**Mercredi 20** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge  
**Samedi 30** : Fest-noz de pAs paR haZ'art et Kanerien Sant Turian



En juin, le Fest leur

Avril

**Vendredi 5** : Pot offert aux nouveaux arrivants, municipalité (18h30)  
**Samedi 6** : Festival des Arts Thurien, PAs paR haZ'art  
**Samedi 13** : Repas de la Société de chasse  
**Dimanche 14** : Vide grenier du Comité de Jumelage  
**Mercredi 17** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge  
**Vendredi 26** : Tour de Bretagne cycliste  
**Samedi 27 et dimanche 28** : Festival des Arts Thurien, PAs paR haZ'art

Mai

**Mardi 1<sup>er</sup>** : Marche du 1<sup>er</sup> mai Hentou Coz  
**Mercredi 8** : Cérémonie commémorative UNC-AFN  
**Mercredi 15** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge  
**Samedi 25** : Journée d'initiation, Société de pêche  
**Samedi 25** : Repas des propriétaires, Société de chasse  
**Mercredi 29** : Assemblée générale de l'USST et repas



En juillet, le festival Ethno Folk/

4

Juin

**Samedi 1<sup>er</sup>** : Repas des pompiers  
**Samedi 8** : Fest Leur  
**Samedi 15** : Cochon grillé à Troysol, UNC/AFN  
**Dimanche 16** : Apéritif de la fête des pères  
**Dimanche 16** : Assemblée générale de la Société de Chasse  
**Mercredi 19** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge  
**Samedi 22** : Kermesse de l'école  
**Samedi 29** : Festival Ethno Folk, pAs paR haZ'art

Juillet

**Samedi 6 et dimanche 7** : Fêtes patronales, Comité des fêtes  
**Du 27 au 2 août** : Réception des Irlandais, Comité de Jumelage

Août

**Du mardi 7 au dimanche 11** : Théâtre, Comité des fêtes  
**Mardi 28** : Sortie et buffet de l'UNC-AFN  
**Fin août** : Festival des Rias, Quimperlé Communauté

Septembre

**Dimanche 1<sup>er</sup>** : Repas de la paroisse  
**Mercredi 18** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge

Octobre

**Dimanche 6** : Repas des personnes âgées (CCAS)  
**Mercredi 20** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge

Novembre

**Dimanche 11** : Cérémonie commémorative, UNC-AFN  
**Mercredi 21** : Goûter dansant de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge  
**Samedi 23** : Repas de l'Amicale Laïque  
**Samedi 30** : Soirée contes de l'Atelier du chat qui tombe



En décembre, la Sainte Barbe des pompiers

Décembre

**Lundi 3** : Préparation du calendrier des animations  
**Samedi 7** : Téléthon inter-associations  
**Samedi 7** : Repas de fin d'année de l'Amicale du 3<sup>ème</sup> Âge  
**Samedi 14** : Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers  
**Dimanche 15** : Arbre de Noël des sapeurs-pompiers  
**Jeu 19** : Goûter de Noël de l'école et marché organisé par l'Amicale Laïque  
**Samedi 21** : Fête de Noël de la commune



En décembre, le Téléthon